



Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules

Ligue Bouliste Régional du Grand Est

www.lbr-grand-est.fr

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LBR DU GRAND EST

Maison Régionale des Sports (Tomblaine)
27 Janvier 2018

N/ Réf :

ADM/AG/CR_AG20180127

Destinataires :

Les membres du Comité Directeur
et les présidents des AS de la LBR
du Grand Est

Président :

SCOTTO Joseph
19 rue du Roussillon
54400 LONGWY-HAUT
joseph-jean.scotto@orange.fr
Tél : 07 86 87 79 28

Secrétaire :

GRELIER Thierry
4 rue de l'Abbé Mangin
57420 FLEURY
thierry.grelier@free.fr
tel : 06 07 09 29 31

Trésorier :

GASPARETTI Jean Pierre
79 rue Gambetta
54130 SAINT MAX
jeanpierre.gasparetti@wanadoo.fr
tel : 06 33 36 89 67

Responsable BOULY :

GERARDIN Jean - Yves
1 rue Saint Exupéry
88800 VITTEL
jy.gerardin@orange.fr
tel : 06 14 34 86 68

La séance est ouverte à 14h00 par M. SCOTTO

Une minute de silence est observée en mémoire de nos proches et amis boulistes disparus cette année.

Appel des Membres de l'Assemblée Générale (CBD + AS) : (selon tableau en annexe 1)

Présents (15) :

Comités Boulistes Départemental : (4)
Marne 51, Meurthe & Moselle 54, Haut-Rhin 67, Vosges 88

Représentants des AS : (11)

SAINT-DIZIER, BRIENNE LE CHÂTEAU, ASPTT NANCY, CRUSNES, JARNY, AB BOULIGNY,
BLM BOULIGNY, STRASBOURG, LE THILLOT, VINCEY, VITTEL

Commissaire aux comptes :

Daniel LIPPUS

Représentés (7) :

REIMS METROPOLE (Gilles MARTIN), BOULE DU PARC (Alain BLUEM), TOUL (Jean-Pierre
GASPARETTI), BLAINVILLE Thierry GRELIER), MOULAIN (Joseph SCOTTO),
RC BOULIGNY (Daniel SARTOR), GERARDMER (Christophe GALMICHE)

Absents (13) :

Comités Boulistes Départemental : (2)

Moselle 57, Bas-Rhin 68,

Représentants des AS : (11)

PONTFABERGER, EPERNAY, SAINT-MESMIN, BENING, CLOUANGE, METZ, ST AVOLD,
THONVILLE, COLMAR, MULHOUSE, ST DIE

Le quorum est atteint : 22/35.

Rapport Moral du Président (voir document en annexe)

Modifications des membres du Conseil d'Administration :

- Prise en compte de la démission de Jean-Pierre RAMPAZZO au sein de la LBR.
 - o Remplacé comme membre par Sylvie CASTAGNETTI,
 - o Remplacé comme Trésorier adjoint par Christophe GALMICHE.
 - o Remplacements et nominations approuvés par vote à l'unanimité des membres présents à l'AG de ce jour.
- Jean Pierre ROUFET fait acte de candidature au sein de la commission d'arbitrage. Celle-ci est acceptée et validée par l'AG.

Une information concernant la nomination et le remplacement de Michel TOURON par Thierry MAHOUDEAU de Saône et Loire (71) au poste de CTR.

Trésorier

Jean-Pierre GASPARETTI présente le bilan financier de l'année 2016/2017. Il commence par présenter la trésorerie du CBR de Lorraine qui a servi (en partie) pour alimenter et initialiser la première année de trésorerie de la LBR. Le résultat de l'exercice est positif : 5 054,73€ (Recettes : 9 206,70€ - Dépenses : 4 151,97€). Ce bon résultat d'exercice est surtout dû suite aux cotisations des différents CBD au démarrage de la LBR qui était nécessaire car au niveau du calendrier les subventions arrivent toujours tardivement.

Une remarque du Commissaire aux comptes (Daniel LIPPUS) sur l'absence d'un reçu de la part de la qualifiée du CBD68 au CDF Féminin cette année malgré plusieurs relances de Jean-Pierre. Une relance sera faite au CBD68.

Le bilan de la trésorerie pour l'année 2016-2017 est validé à l'unanimité par l'AG.

Pour l'année 2017/2018, voici les subventions qui seront versées par la LBR aux CBD dont leurs joueurs sont qualifiés au CDF :

- En Simple : 120€ par joueur qualifié
- En Double : 140€ par équipe qualifiée
- En Triple : 200€ par équipe qualifiée
- En Quadrette : 250€ par équipe qualifiée

Charge aux CBD de compléter (ou non) et de donner cette subvention à leurs joueurs. Cette subvention apparaîtra dorénavant dans la Trésorerie de la LBR sous forme d'une participation aux actions de développement des CBD.

Rapport Bouly :

Jean Yves Gerardin présente les effectifs de l'année écoulée, 576 licenciés à ce jour (contre 630 l'année précédente) soit une baisse de 8,57%. 2 nouveaux clubs ont été créés cette saison : BLM de Boulogny (CBD54) et Reims Métropole (CBD51).

Concernant l'envoi des licences, merci de d'optimiser et de grouper vos demandes car il constate encore beaucoup trop d'envoi une par une des licences.

Il demande aux responsables de clubs organisateurs de concours de bien utiliser les formulaires appropriés sur le site de la FFSB et de bien renseigner les numéros de licences de tous les joueurs. Ces documents devant obligatoirement lui être transmis après chaque compétition officielle.

Pour cette saison, la FFSB prévient de son refus pour toutes les demandes de descente de catégorie qui seront demandées par certains joueurs en fin de saison.

De plus n'oubliez pas de lui envoyer des photos des vainqueurs ou des compétitions afin d'alimenter le site web de la Ligue Bouliste Régional du Grand Est.

Secrétariat :

Thierry GRELIER rappelle en préambule que toutes les actions des différents CBD doivent être remontées à la LBR, ce afin de compléter nos dossiers dans les diverses demandes de subventions. Pour cette AG, seul le CBD 51 et 54 ont remonté leurs activités pour la saison écoulée.

Pour votre information une audition de la Région Grand Est pour la subvention Sport Boules - Soutien aux ligues et comités sportifs régionaux 2018-2021 se déroulera ici même à la Maison Régional des Sports le 05/02/2018 à partir de 13h30 avec Mme LENARSIC (Référénte « Ligues et comités sportifs régionaux », Service des Sports, Direction des Sports et du Tourisme).

Rapport sportif 2016/2017 : (issu du site web de la LBR)

- Trophée de FRANCE à CLUNY en mixte
 - o 3^{ème} division : EPERNAY, MONIN Florence, Gérard, Jimmy, AMBROISE David termine 4^{ème}
 - o 4^{ème} Division : ASPTT NANCY, SCHWARZ Christine, Claude, LABELLE Gérald termine 18^{ème}
- CDF à AUXERRE en SIMPLE
 - o M3: GEWE Séb (THONVILLE) éliminé Barrages
 - o M3: MONIN Jimmy (EPERNAY) éliminé en Poules
 - o M4: ERLER Anthony (CLOUANGE) éliminé en 16^{ème} de finale
 - o M4: ALOTTO Richard (VINCEY) éliminé en 16^{ème} de finale
 - o F3: ALOTTO Sandrine (VINCEY) éliminée en 8^{ème} de finale
 - o F4: HENSINGER Céline (COLMAR) éliminée en 1/2 Finale (meilleur résultat de la saison !)
 - o CDF à FEURS en DOUBLE
 - o M3: MONTELS Ch., LE BRETON P., EICHEL BERGER J. (TOUL) - éliminés en 16^{ème} de finale
 - o M4: ALOTTO R., SCORRANO L. (VINCEY) -éliminés en 8^{ème} de finale
- CDF à CHAMBÉRY en TRIPLE FÉMININ
 - o F3-F4: CASTAGNETTI S., FLECHSIG N., GERARDIN U. (VITTEL) - éliminées en 16^{ème} de finale
- CDF à NYONS en Quadrettes VÉTÉRANS
 - o PIGNOLET D., JENNEPIN R., JUBREAUX R., LEGRAND PH., JUROVITCH M. (PONTFAVERGER) - éliminé en 16^{ème} de finale
 - o COLLIN PH., LABELLE G., GASPARETTI JP., MUNOZ F., CELERIER JC. (ASPTT NANCY) - éliminé en 8^{ème} de finale

Bravo à tous et n'oubliez pas de nous faire part de vos résultats aux différentes compétitions nationales

Nombre de qualifiés aux différents qualificatifs régionaux :

Lors du Comité Directeur du 2/12/2017, il a été validé que le nombre de qualifiés par CBD/Entente sportive aux qualificatifs régionaux seraient de 8 au niveau régional selon la répartition suivante :

CBD/Entente Sportive	51	54	57	67/68/88
Nb de qualifiés	2	2	2	2

Charge à la LBR de bien faire remonter au niveau national le nombre de participants dès les épreuves secteurs et départementales de pré-qualification.

Les avantages de cette proposition sont de :

- Permettre plus de participation aux premiers qualificatifs (plus proches)
- Permettre aux CBD une éventuelle subvention associée aux frais de déplacement lorsque le qualificatif régional est loin (2 équipes maximum à prendre en charge par CBD).
- A toutes les AS de pouvoir organiser un qualificatif régional (moins de terrains nécessaires).

Cette proposition est validée en séance par les membres présents de cette AG : 18 voix 'POUR' ; 4 voix 'CONTRE', CRUSNES, AB BOULGNY, RC BOULIGNY représenté par Daniel SARTOR et GERARDMER ; 0 abstentions

Calendrier et organisations des manifestations 2017/2018 :

Il est à noter de la modification du lieu du déroulement du championnat AS Régional (décision du Comité Directeur du 02/12/2017), à Vittel au lieu de Pontfaverger qui était qualifié mais absent à ce qualificatif en 2017.

La répartition et les lieux d'organisations des manifestations est donc la suivante :

Saison sportive	Trophée de France	AS 3/4 Finale Régionale	SIMPLE F3/F4/M3/M4	DOUBLE 2é/3é/4é	VETERANS QUADRETTES	QUADRETTES et TRIPLE Féminin
2018	Saint Dizier	Vittel	CBD 57	BLM Boulogny	VINCEY	CRUSNES
	Date à replanifier ?	15/04/2018	27/05/2018	02/06/2018	07/06/2018	17/06/2018
	1 qualifié	1 qualifié	1 qualifié	1 qualifié	1 qualifié	1 qualifié
CDF	VALS LES BAINS (ARDECHE) 1 et 2 Septembre 2018	LE CHEYLARD (ARDECHE) 7,8 et 9 Septembre 2018	DARDILLY (RHONE) 25 et 26 Août 2018	CHALAMONT (AIN) 7 et 8 Juillet 2018	LE CHEYLARD (ARDECHE) 7,8 et 9 Septembre 2018	AURILLAC (CANTAL) 20, 21 et 22 Juillet 2018

Le Trophée de France sera planifié ultérieurement car le 08/04 cela n'est plus possible.

Le nombre de qualifiés au qualificatif régional est cette année de 3 (non-participation du CBD57) de ce fait un tirage au sort a été effectué en séance entre le CBD54 et l'ES 67/68/88 afin de prévoir un qualifié supplémentaire pour retomber à 4. C'est l'ES qui se voit cette année doté d'un qualifié de plus.

Questions diverses

Antoine VELASCO a transmis ses questions par mail, notamment que la LBR participe aux indemnités pour les CDF des Féminines en Triple et M2 en Quadrette. Cela est approuvé unanimement par l'AG de ce jour.

Fernand DUBOURG demande à ne pas être spammé par des messages qui n'ont pas une connotation bouliste sur sa messagerie personnelle.

Jean Marc ROUFET interpelle la commission arbitrage pour la désignation d'un arbitre pour chaque concours officiel ou qualificatif. En intégrant cette commission il pourra participer à cette volonté qui est difficile à réaliser précise Jean Marie LHUILLER (président de cette commission) par le manque d'arbitre au sein des clubs (surtout au niveau régional).

Fin de l'Assemblée Générale

La séance est levée à 17H00

Le Secrétaire Régional
Thierry GRELIER

Le Trésorier Régional
Jean Pierre GASPARETTI

Le Président Régional
Joseph SCOTTO